

BAC Pro Aéronautique – option Avionique



Sont admis :

- En seconde BAC PRO, les élèves de 3ème générale et de 3ème Prépa Pro **par la procédure PASSPRO**
- En première BAC PRO, les élèves de seconde générale et Première STI2D sur places vacantes
- En première BAC PRO, le titulaire d'un CAP de la spécialité sur places vacantes

ATTENTION ! NE PAS CONFONDRE LES TERMES "AERONAUTIQUE" ET "AVIONIQUE" :

Selon Wikipédia, l'**avionique** est l'ensemble des équipements électroniques, électriques et informatiques qui aident au pilotage des aéronefs dans l'espace aérien dont les conditions de pression, température, humidité sont inhabituelles pour les systèmes électriques, électromécaniques et informatiques classiques.

Durée de la formation :			
2 ou 3 ans			
<i>Enseignement général</i>	Durée	<i>Enseignement professionnel</i>	Durée

Lettres histoire Maths sciences Anglais / technique Education artistique et arts appliqués Education physique et sportive		Hygiène prévention sécurité Technologie de spécialité Travaux pratiques d'atelier Réglementation aéronautique	
Stage en entreprise : 16 ou 22 semaines			

Poursuite d'études :

Mention complémentaire Aéronautique Option Avionique
B.T.S. ou D.U Aéronautique

Métier :

Sur aéronef ou en laboratoire, le titulaire du Bac Pro AERO Avionique est spécialisé dans les équipements électroniques, électriques et optiques ; notamment dans les domaines du câblage électrique, des instruments de bord, de la radionavigation, du pilotage automatique et du système radar.

En savoir plus : • Electronicien / Electricien Aéronef

Partenaires : GIFAS ; FNAM